



JUIN 2022

1. Le mot du Maire

A la une de votre bulletin d'information, des dates importantes à retenir d'ores et déjà et à inscrire dans vos agendas :

- ✓ Le 12 juin, 1^{er} Tour des Elections Législatives, bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00.
- ✓ Le 17 juin, Assemblée Générale Association « La Clé des Champs » (périscolaire, centre aéré,...)
- ✓ Le 18 juin, dès 16h00, La Clique fêtera ses 100 ans. Jean-Luc PIREAUX, responsable de notre fanfare a concocté quelques surprises à cette occasion.
- ✓ Le 19 juin, 2^{ème} Tour des Elections Législatives, bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00.
- ✓ Le 25 juin, la fête de la MJC.
- ✓ Le 1^{er} juillet, la fête des écoles.
- ✓ Le 9 juillet, à 8h00 rendez-vous au niveau de l'hangar communal pour celles et ceux qui souhaiteraient venir apporter leur soutien au nettoyage de la source située au fond de Goulot.
- ✓ Les 6 et 7 août, Week-end avec la fête foraine ! Venez nombreux le samedi 6 août où un apéritif sera offert par la commune, des tables, bancs et barbecues mise à disposition, vous profiterez à la nuit tombée du feu d'artifice annuel.

Nous rappelons aux randonneurs de la commune, qu'une marche gourmande est organisée par le Club des randonnées Toulousaines le dimanche 12 juin entre Bruley et Lucey.

Et si nous nous retrouvions à la **Brocante de Lucey** le dimanche 7 mai **2023** (ou à une autre date ?) Je remercie celles et ceux dans le monde associatif ou pas de bien vouloir se joindre à nous pour faire renaître de ses cendres cette manifestation. Je vous donne rendez-vous pour faire partie de l'organisation à partir d'une feuille blanche le jeudi 9 juin à 18h00 à la mairie.

2. Inscriptions scolaires

Ces inscriptions concernent :

- ✓ les enfants nés en 2019 entrant en Petite Section.
- ✓ les nouveaux arrivants, inscrits dans une autre école en 2020-2021 et entrant en MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2 à Lucey

La Toute Petite Section ne sera pas ouverte à la rentrée et pour l'année 2022-2023, en raison des effectifs. Elle concerne les enfants nés en 2020.

Les familles doivent contacter en premier lieu la mairie de leur domicile, qui procédera à l'inscription administrative de l'enfant. Nous vous invitons à envoyer un mail à la mairie de notre village pour inscrire votre enfant, déposer votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie (Possibilité de joindre la mairie par téléphone pour prendre rendez-vous si les familles n'ont pas d'accès internet), ou vous y rendre aux heures d'ouverture du secrétariat.

Mairie Lucey : mairie.lucey54@orange.fr 03.83.63.88.30

Dans tous les cas, merci de fournir :

- une copie du livret de famille (page parents et page enfant)
- un justificatif de domicile (copie, scan ou photo du document)

La mairie vous enverra le document administratif nous permettant de valider l'inscription à l'école.

La directrice des écoles (Mme Lise HUMBERT) accueillera ensuite les familles afin de procéder à l'admission sur rendez-vous (demande par mail à privilégier ou par téléphone en laissant un message et vos coordonnées téléphoniques sur le répondeur).

Coordonnées à utiliser : 03-83-63-87-08 ce.0541751k@ac-nancy-metz.fr

Lors du rendez-vous à l'école, merci de vous munir du livret de famille, du certificat d'inscription fourni par la mairie de votre domicile lors de l'inscription administrative (si vous l'avez en votre possession), du carnet de santé, ainsi que d'un certificat de radiation pour les élèves qui arrivent d'une autre école (si possible).

Si vous ne pouvez-vous déplacer, merci de nous envoyer les documents par mail aux adresses ci-dessus.

Vous pouvez aussi déposer des copies de chaque document dans la boîte aux lettres de l'école.

Merci de préciser vos coordonnées téléphoniques lors de chaque contact.

Afin de prévoir l'organisation des classes pour la rentrée prochaine, nous vous remercions de nous contacter avant le 14 juin 2022, dans la mesure du possible.

3. Périscolaire – Association La Clé des Champs

L'association « La Clé des Champs » gère et organise l'accueil périscolaire des enfants scolarisés sur la commune, elle organise également un centre de loisirs durant 3 semaines chaque été.

L'assemblée générale est un moment fort qui permet de vous présenter le bilan de l'année écoulée et les projets à venir.

N'hésitez pas à vous rendre à l'AG pour faire part de vos retours, votre regard sur nos actions, vos idées mais également pour voter et élire le prochain bureau de l'association. Aussi et comme évoqué depuis quelques années maintenant, l'association recherche activement de nouveaux bénévoles pour s'engager dans le bureau de l'association ! Il est désormais l'heure ... Le bureau démissionnera lors de sa prochaine assemblée générale !

L'Assemblée Générale de l'Association se tiendra le Vendredi 17 juin 2022 à 20H00 (au périsco, Salle St Jean)

Ordre du Jour : - Rapport moral, d'activité et financier. - Bilan et projets. - Echange sur les projets / idées des adhérents. - Election du nouveau bureau.

Vous pouvez contacter Gaëlle PREVOT, Directrice, pour tout renseignement au 06.51.47.20.46.

4. Terrain militaire

Nous vous rappelons que l'accès sur les terrains militaires sans autorisation demeure interdit à la population. Les « visites », promeneurs, vététistes, véhicules motorisés peuvent présenter des dangers lors des actions de chasse.

5. Fleurissement

Dans la continuité de l'embellissement du village, nous avons mis en place 6 nouveaux pots que Johan, avec son savoir-faire habituel, à su mettre en valeur par diverses plantations fleuries.

6. Entretien des abords des habitations

Dans le même esprit, nous aimerions solliciter, la participation des Lucéiens à maintenir et entretenir les pourtours de leurs habitations, ce que certains font déjà avec beaucoup de goût.

7. A la recherche de bénévoles à médailler

Dans le toulouais, Michel D'HIVER est délégué des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Il constitue une équipe qui sera un relais pour monter des dossiers dans le but d'obtenir des médailles pour des bénévoles.

Pour toute demande sur les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, Michel D'HIVER, le délégué Toul Nord et Toul Sud est joignable au 06 03 22 54 23.

8. Quelques informations

Participez à la surveillance du moustique tigre

Limiter la **prolifération** du moustique, c'est **l'affaire de tous !**



Il est très petit : 5 mm. 

Il est noir avec des rayures blanches. 

Il pique durant la journée. 

Sa piqûre est douloureuse. 

Vous pensez avoir vu un moustique tigre?
Signalez sa présence sur
www.signalement-moustique.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Des gestes simples pour éviter sa prolifération

 La femelle moustique tigre pond environ **100 œufs** par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.
C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...
Partout, supprimons l'eau des récipients !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !
Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre les **virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

 **NEUTRALISONS**

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...

 **VÉRIFIONS**

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...

 **COUVRONS**

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur le site de l'ARS :
www.grand-est.ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

Graphisme : Laureline Lucassou - Studio Indigène - ARS Grand Est - Juin 2021



Découvrez en avant-première le film “Prendre l’air en Terre Tuloises”

Partenaire de la manifestation, la CC2T aura le plaisir de vous accueillir dans son chapiteau, implanté sur le perron de l’Hôtel de Ville.



En plus d’un espace consacré à la présentation de savoir-faire locaux, vous y découvrirez en images l’action de la communauté de communes Terres Tuloises au service de ses habitants.

Point fort de cette exposition, la projection en continu et en avant-première de “Prendre l’air en Terre Tuloises”, un film réalisé au printemps qui invite à une découverte inédite du territoire à travers de superbes images, filmées par drone, de ses 41 communes.

“Prendre l’air en Terres Tuloises” sera en ligne sur www.terrestouloises.com à partir du 27 juin